



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

Recueil spécial n° 2 - Avril 2003

**Direction départementale de l'agriculture et de la forêt
Direction des services vétérinaires**

Avis de recrutement externe sans concours d'agent administratif

Sommaire

1.	D.D.A.F. - 76.....	2
1.1.	Direction.....	2
	avis de recrutement externe sans concours d'agent administratif des services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales ouvert à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Seine-Maritime.....	2
	avis de recrutement externe sans concours d'agent administratif des services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales ouvert à la Direction Départementale des Services Vétérinaires de Seine-Maritime.....	3

1. D.D.A.F. - 76

1.1. Direction

avis de recrutement externe sans concours d'agent administratif des services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales ouvert à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Seine-Maritime

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales

AVIS DE RECRUTEMENT

Un recrutement externe sans concours d'**Agent administratif** des services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales est ouvert à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Seine-Maritime .

Le nombre de poste et leur localisation sont fixés de la manière suivante :

Spécialité	Nombre de poste	Localisation
Agent administratif	1	D.R.D.A.F de ROUEN

Les agents administratifs sont chargés de tâches d'exécution. Ils peuvent seconder ou suppléer les adjoints administratifs.

Ce recrutement externe est ouvert à tous publics sous réserve de remplir les conditions générales d'accès à la Fonction publique :

- posséder la nationalité française ;
 - jouir des droits civiques ;
 - ne pas avoir de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions, inscrites au bulletin n°2 du casier judiciaire ;
 - pour les candidats masculins, se trouver en position régulière au regard du code du service national
 - remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction ;
- pas de diplômes requis;

La limite d'âge, qui s'apprécie au 1^{er} janvier de l'année du recrutement, est de 55 ans.

Le recrutement comprend :

une première phase : sélection sur dossier

La commission examine les dossiers et fixe la liste des candidats qu'elle auditionnera. Cette liste sera affichée à l'adresse ci-dessous à partir du 3 juin 2003. Elle mentionnera la date et le lieu de l'audition.

Une deuxième phase : audition publique des candidats retenus par la commission. Les candidats recevront une convocation individuelle.

L'agent recruté sera nommé stagiaire puis titularisé au bout d'un an si sa manière de servir a donné satisfaction. Pour être nommé, il devra fournir les justificatifs attestant qu'il remplit les conditions générales d'accès à la Fonction Publique mentionnées ci-dessus.

Le dossier de candidature devra comporter :

- une lettre de candidature ;
- un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés, en précisant leur durée ;
- le candidat joint tout justificatif qu'il estime utile.

Le dossier de candidature est à envoyer à l'adresse suivante au plus tard le : **19 mai 2003**

Direction Régionale et Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
Secrétariat Général – Isabelle DESLANDES
Cité Administrative Saint Sever
76032 ROUEN CEDEX

Clôture des inscriptions : 19 mai 2003 (cachet de la poste faisant foi)

avis de recrutement externe sans concours d'agent administratif des services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales ouvert à la Direction Départementale des Services Vétérinaires de Seine-Maritime

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales

AVIS DE RECRUTEMENT

Un recrutement externe sans concours d'**Agent administratif** des services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales est ouvert à la Direction Départementale des Services Vétérinaires de Seine-Maritime .

Le nombre de poste et leur localisation sont fixés de la manière suivante :

Spécialité	Nombre de poste	Localisation
Agent administratif	1	DDSV de Rouen

Les agents administratifs sont chargés de tâches d'exécution. Ils peuvent seconder ou suppléer les adjoints administratifs.

Ce recrutement externe est ouvert à tous publics sous réserve de remplir les conditions générales d'accès à la Fonction publique :

- posséder la nationalité française ;
- jouir des droits civiques ;
- ne pas avoir de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions, inscrites au bulletin n°2 du casier judiciaire ;
- pour les candidats masculins, se trouver en position régulière au regard du code du service national
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction ;

pas de diplômes requis;

La limite d'âge, qui s'apprécie au 1^{er} janvier de l'année du recrutement, est de 55 ans.

Le recrutement comprend :

une première phase : sélection sur dossier

La commission examine les dossiers et fixe la liste des candidats qu'elle auditionnera. Cette liste sera affichée à l'adresse ci-dessous à partir du 3 juin 2003. Elle mentionnera la date et le lieu de l'audition.

Une deuxième phase : audition publique des candidats retenus par la commission. Les candidats recevront une convocation individuelle.

L'agent recruté sera nommé stagiaire puis titularisé au bout d'un an si sa manière de servir a donné satisfaction. Pour être nommé, il devra fournir les justificatifs attestant qu'il remplit les conditions générales d'accès à la Fonction Publique mentionnées ci-dessus.

Le dossier de candidature devra comporter :

- une lettre de candidature ;
- un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés, en précisant leur durée ;
- le candidat joint tout justificatif qu'il estime utile.

Le dossier de candidature est à envoyer à l'adresse suivante au plus tard le : **19 mai 2003**

Direction Départementale des Services Vétérinaires
A l'attention de Pascale LOUVET
Avenue du Grand Cours
76107 ROUEN CEDEX 1

Clôture des inscriptions : 19 mai 2003 (cachet de la poste faisant foi)